

le REVEST

Janvier/Juin 1999

les-Eaux

Magazine

Dossier

Activités sportives
de plein air

Chantiers et travaux

Culture

La maison des Comoni

Rendez-vous

1^{er} semestre 1999

Bloc-notes

■ Mairie du Revest-les-Eaux (83200)	04 94 98 19 90
du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30	
■ Mairie-annexe/Foyer rue d'Estienne d'Orves	04 94 98 12 14
■ Office du Tourisme boulevard de l'Égalité	04 94 98 94 78
du mardi au samedi 14h-18h	
■ La Poste 29, rue Maréchal-Foch	04 94 98 90 43
du lundi au vendredi 9h-12h (levée à 16h30) / le samedi 8h-12h (levée à 12h)	
■ Maison des Comoni 60, boulevard de l'Égalité	04 94 90 91 92
tous les après-midi sauf le lundi de 15h à 19h	
■ Bibliothèque Municipale L'Oustau per touti	04 94 90 92 33
le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h	
■ Musées d'art sacré occidental et oriental	
renseignements sur les horaires à la Mairie	
■ Cabinet des Monnaies 60, boulevard de l'Égalité	04 94 90 91 92
■ Ecole maternelle Jules Ferry Square A. Barry	04 94 98 97 06
■ Ecole maternelle du hameau chemin du Val d'Ardène	04 94 98 92 47
■ Ecole primaire de la Salvatte chemin de l'Oratoire	04 94 98 91 53
■ Restaurant scolaire	04 94 98 96 39
■ Eglise Saint-Christophe maison paroissiale	04 94 98 92 61
■ Ermitage Saint Marc (Chapelle Copte) heures d'ouverture à la Mairie	
■ Police Municipale	04 94 98 97 35
■ Sapeurs-Pompiers	18
■ Gendarmerie Nationale	04 94 89 49 52
■ Police-Secours	17
■ S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence	15
■ Centre Anti-Poison de Marseille	04 91 75 25 25
■ Hôpital Inter-Communal Toulon-La Seyne (urgences)	04 94 61 60 03
■ S.O.S. Médecins	04 94 31 33 33
■ S.O.S. Drogue	08 00 05 88 88
■ Ambulances Var Assistance 24 heures/24	04 94 08 97 15
■ Compagnie des Eaux et de l'Ozone	04 94 46 72 72
■ E.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 22 68
■ G.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 41 00
■ Les Monstres s'inscrire à la Mairie pour l'enlèvement d'objets encombrants les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis du mois	04 94 98 90 15
■ Enlèvement des ordures ménagères	04 94 98 96 48
■ Déchetterie de Baudouvin du lundi au samedi	04 94 61 90 90
■ Horaires des Bus (RMTT)	04 94 03 87 03
■ Gare S.N.C.F. Info trafic pour le Var	04 94 24 30 00
■ Port de Toulon, gare maritime	04 94 22 80 82
■ Aéroport International Toulon / Hyères-les-Palmiers	04 94 22 81 60



► **Bloc-Notes**
Les adresses utiles

P.2



► **L'éditorial du Maire**

P.3



► **Dossier**
Activités sportives de
plein air

PP.4/7



► **Travaux et chantiers**

P.8



► **Culture**

P.9



► **En bref**

P.10



► **Budget**

P.11



► **Les rendez-vous...**

P.12



Photo de couverture :
Tennis Club du Revest

N°6

Le Revest-les-Eaux Magazine est une publication semestrielle de la Mairie du Revest diffusée gratuitement.

- **Directeur de la publication**
Janine Fenassile
- **Directeur de la rédaction**
Michel Bonnefoy
- **Rédacteur en chef et rédaction**
Cécile Renon / HEMISUD
- **Comité de rédaction**
Pierre Cortez, Régis Durand, Bernard Paulet-Puccini, Maurice Sadoul.
- **Photos** : Patrick Cléret, sauf mention spéciale
- **Conception, réalisation, impression** :
HEMISUD - Tél. 04 94 14 70 14
- **ISSN** : 1269-6676

Prochain numéro : juillet 199

L'interview du Maire

Janine Fenassile

Vous avez souhaité que le dossier de ce numéro porte sur les activités sportives de plein air praticables au Revest. Quelle est votre position face aux associations qui en organisent le fonctionnement ?

— En vertu du principe fondamental de la liberté d'association et de l'autonomie du citoyen face aux institutions, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 est une convention par laquelle au moins deux personnes mettent en commun leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de faire des bénéfices. Cette convention permet donc de partager officiellement une activité ou de défendre leurs intérêts : c'est à mon sens le creuset idéal pour mobiliser et galvaniser les énergies. Au Revest comme ailleurs, il y a souvent complémentarité entre les actions municipales collectivistes et les associations. Aussi me paraît-il essentiel qu'une association, qu'elle soit caritative ou patriotique, sportive ou culturelle, soit un interlocuteur privilégié, un véritable partenaire de la municipalité. Actuellement, près de trente associations dynamisent la vie de la commune. Le réseau de bénévoles qui intervient pour fonder, administrer et animer une structure, de manière occasionnelle ou continue, est précieux pour une vie harmonieuse au Revest. C'est pour l'encourager que la démarche de notre municipalité est réellement participative : à côté de subventions annuelles, la commune prête des locaux,



Helène et Rachel THÉRET

des matériels, des véhicules et met du personnel à la disposition de ces associations.

Dans un tout autre registre, pouvez-vous préciser l'orientation des travaux qu'il est prévu de réaliser d'ici la fin du mandat (en l'an 2000) ?

— C'est clair, ces travaux présentés en page 8 suivent deux orientations de la municipalité : nous souhaitons d'abord favoriser l'épanouissement des forces vives du Revest, et particulièrement des jeunes (écoles, terrains et lieux de pratique sportive...) mais nous devons aussi veiller à l'entretien et à l'amélioration des équipements publics utilisés régulièrement par tous.

Quant au budget supplémentaire qui a été voté en octobre 1998, que pouvez-vous en dire ?

— Si les estimations du budget primitif ont été bien faites, le budget supplémentaire ne doit enregistrer que quelques ajustements. C'est le cas du nôtre en ce qui concerne le fonctionnement. En investissement, il reflète notre souci d'améliorer encore les voies structurantes de la commune et ce, le plus rapidement possible ■

Activités sportives

Bien des Revestois ignorent encore une partie des ressources du village qu'ils habitent.

*Ce magazine qui se veut avant tout informatif, tente depuis trois ans d'y remédier en développant par dossier un sujet différent dans chaque numéro.**

Dans le dernier numéro du Revest Magazine, nous avons présenté les principales activités culturelles et artistiques. Voici aujourd'hui les associations qui permettent à jeunes et moins jeunes de pratiquer des activités sportives de plein air, dans une ambiance conviviale mais structurée. Cette présentation permet de survoler les différentes activités possibles et de contacter les responsables. Ceux-ci seront à même de répondre aux questions légitimes avant de prendre des inscriptions.

** Si un sujet vous semble utile et intéressant à traiter dans un prochain numéro, n'hésitez pas à le faire savoir en adressant un courrier à la mairie.*

Ce magazine est aussi le vôtre : sachez en faire bon usage !

L'Entente Sportive et Culturelle Le Revest-les-Moulins (L'ESCRM)

■ La section football regroupe plus de 180 licenciés du Revest et de ses environs, répartis en sept catégories.

L'école de foot pour les garçons ou les filles nés en 1993, les débutants (garçons ou filles nés en 1992 et 1991), les poussins (garçons ou filles nés en 1990 et 1989), les benjamins (garçons ou filles nés en 1988 et 1987), les moins de 13 ans (garçons nés en 1986 et 1985), les moins de 17 ans (garçons nés en 1981 et 1982), et la catégorie loisirs pour les garçons nés avant 1980.

Renseignements et inscriptions
le mercredi après-midi au stade
ou par téléphone
au 04 94 98 98 03

L'ESCRM est une association omnisports qui propose diverses activités et dont le président est Pierre Cortez, adjoint au maire. Le siège se trouve place de la Libération en attendant l'achèvement du nouveau bâtiment qui verra le jour avant la fin du millénaire.

La cotisation annuelle est de 150F auxquels s'ajoute un prix en fonction des sections et des activités choisies.

Tél. 04 94 98 11 79.

■ **Le S.L.A.J.** (Sports Loisirs Animation Jeunesse) est un centre de loisirs sans hébergement qui fonctionne toute l'année en période scolaire et de vacances. Il accueille les jeunes âgés de 7 à 17 ans (club ado pour les 13 à 17 ans) : accueil journée, séjours, stages et sorties à thème.

Renseignements et inscriptions
au 04 94 98 81 79
ou au siège,
place de la Libération

■ **La gymnastique volontaire** est destinée aux adultes mais il existe aussi une section baby gym.

Renseignements et inscriptions
auprès de Geneviève Moynier,
diplômée d'état,
au 04 94 90 91 91
ou au siège 04 94 98 81 79

■ **Yoga** : cours réservés aux adultes.

Renseignements et inscriptions
auprès de Colette Chaloin :
04 94 98 98 17

■ **Course pédestre** : organisation du "Gambado dou Revest" qui se déroule chaque année au mois d'août.

Renseignements et inscriptions
auprès de Jo Mondet au
04 94 98 11 49

■ **Viet-Vo-Dao** : pour les néophytes, il s'agit de cours d'art martial vietnamien pour enfants et adultes.

Renseignements et inscriptions
auprès de Emmanuel Delacroix
au siège social le mercredi
à partir de 17h30 :
04 94 98 11 79

Le 4x4 Revestois

L'association 4x4 Revestois, présidée par Jean-Louis Laure, a pour but l'organisation de randonnées en véhicules tout terrains à travers le département et des sorties de jour comme de nuit avec "road book".

Des démonstrations de franchissement des véhicules (spectacle garanti !) sont organisées quatre fois par an sur le terrain, mis à disposition par la mairie, au-dessus du Stade de la colline.

Inscription par véhicule et par démonstration : 150F pour les membres du club et 200F pour les autres participants.

La cotisation annuelle est de 150F, non obligatoire pour participer aux exercices ou aux randonnées.

L'entrée est gratuite pour les spectateurs. Buvette sur place. Renseignements et inscriptions au 04 94 90 91 52.



D.R.

Le Tennis Club du Revest

Situé chemin de l'Oratoire, il est présidé par Gérard Mijoule. Le professeur, Christophe Vidal, assisté de deux initiateurs (Fabien Moynier et Christelle Ciesiewski) assurent les cours et les stages.

L'école de tennis qui propose des cours pour ados, perfectionnement et entraînement par équipe, a lieu le mercredi toute la journée et le samedi matin. Les enfants âgés de 5 à 6 ans peuvent pratiquer le mini-tennis. Des stages d'initiation et de perfectionnement sont organisés pour les adultes.

Le club est réservé en priorité aux Revestois mais accueille un nombre limité de personnes extérieures parrainées par un membre du club. Des équipes sont engagées dans les différents championnats régionaux. Trois tournois sont organisés chaque année dont un pour les enfants membres de l'école. Une journée *tie-break*, rencontre avec différentes poules, a lieu au printemps. Sur les 250 licenciés, 90 enfants fréquentent l'école de tennis.

Les inscriptions se font le 1^{er} vendredi de chaque mois de 18h à 20h.

Tarifs 98/99 : adultes (520F), couples (880F), moins de 18 ans (380F), étudiants plus de 18 ans (450F), école de tennis (450F). Pour les non-Revestois, une majoration est appliquée.

Les informations concernant les stages et les réservations des courts pour une heure (la veille) sont affichées sur un panneau à la terrasse du club house.

Tél. 04 94 98 99 14

L'A.P.P.M.A. Le Gardon

Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

L'A.P.P.M.A. est présidée par Jacques Sala. Elle compte 1465 membres actifs de plusieurs communes de l'aire toulonnaise dont Le Revest. Une école de pêche, agréée Jeunesse et Sports, entièrement gratuite pour les jeunes de 6 à 16 ans (100F pour les autres), avec prêt de tout le matériel. Cette école a pour but de faire prendre conscience aux enfants que l'on évolue dans un milieu fragile qu'il faut protéger et respecter autant que le monde animal.

C'est une éducation à la citoyenneté et à la responsabilité. L'école de pêche se déroule au Revest sur deux sessions: la première d'avril à juin et la deuxième d'octobre à novembre, le mercredi de 14h à 17h. Le Gardon organise chaque année des visites à la Pisciculture

fédérale de Pignans pour quelques écoles (en 1999 : Le Revest, Toulon et Ollioules). L'association a également en charge la gestion piscicole et l'entretien des baux de pêche.

Le 27 juin un concours de pêche largement doté sera organisé au bord du Lac revestois pour les adultes et les enfants.

En juin se déroulera la fête nationale de la pêche (la date n'est pas encore fixée à l'heure où nous imprimons).

A titre d'information un permis de pêche coûte, pour un particulier, entre 300 et 400F environ selon la catégorie et s'achète auprès d'un détaillant d'articles de pêche.

Pour tous renseignements : téléphoner au 04 94 06 69 39 ou au 04 94 25 48 63.

D.R.





Le Club Canin **du** Revest

Présidé par Jean-Pierre Guillou, le club canin est établi sur la commune depuis 1985.

Cette association a plusieurs objectifs : d'une part aider les maîtres à éduquer leur chien pour vivre en harmonie avec eux, à mieux les connaître et à évoluer en respectant les règles de la société ; d'autre part l'entraînement d'équipes de maître-chien pour participer aux concours officiels dans différentes disciplines d'utilisation reconnues par la Société Centrale Canine ; enfin le club s'investit dans l'organisation de

manifestations officielles.

Les disciplines pratiquées sont : l'éducation (pour les chiens débutants), l'obéissance (discipline internationale pratiquée depuis peu en France), *le ring*, *le mondioring* et *l'agility*.

Le terrain d'entraînement, situé chemin E. Baboulène, est ouvert le samedi de 14h30 à 17h pour l'éducation et tous les jours de semaine à partir de 17h pour les autres disciplines.

Le club est ouvert à tous et quelle que soit la race du chien.

Renseignements au 04 94 90 91 55.

D.R.



Chantiers prévus jusqu'à l'an 2000

La remise en état des deux voies structurantes de la commune, comprendra la réfection du bitume, la création ou réfection de trottoirs et l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques, ainsi que l'extension du réseau d'eau potable de la route du Colombier.

La deuxième tranche du chemin de la Salvatte a été prévue au budget supplémentaire de 1998 et les travaux commenceront en janvier 1999. Ceux du chemin du Val Dardennes seront soumis au vote pour le budget 1999.

Pour l'extension de l'éclairage public : 100000F seront budgétisés chaque année.

Équipement aux normes européennes des cours de récréation des écoles maternelles et primaire pour des activités et des jeux éducatifs. Dans la suite de ce qui a déjà été réalisé au Jardin public, ces aménagements se feront en concertation avec les directeurs des écoles.

Poursuite de l'amélioration des installations sportives : tennis et stade principalement (tribunes et abri de touche).

Réaménagement de la place Meiffret au hameau de Dardennes avant la fin de 1999 : agrandissement de la place, création de places de stationnement et création d'un jardin paysagé.

D.R.



Le gros chantier à venir : "un lieu d'accueil pour les jeunes"

Ce bâtiment de près de 600m² utiles qui verra le jour en l'an 2000, se trouvera à côté du Jardin public et de la Mairie annexe, sur une parcelle communale de 1484m² situé avenue D'Estienne-d'Orves (photo).

Le conseil municipal a décidé d'y implanter un équipement permettant de regrouper en un seul lieu un certain nombre d'activités "jeunesse".

Pour ce faire, la société d'économie mixte Var Aménagement Développement a été déléguée par convention de mandat lors de la réunion du conseil municipal du 7 septembre 1998.

Var Aménagement Développement est donc le maître

d'ouvrage délégué de ce grand projet dont le montant devrait approcher les 5 millions de francs. Les travaux devraient commencer fin 1999 quand le permis de construire aura été accordé. L'équipe d'architecture qui a été retenue est constituée de M. Goudeman, de APREC, de SCROCCO et de ECEB. Patrice Goudeman a déjà signé les plans de l'école Jules Ferry. Le projet définitif n'est pas encore connu à l'heure où nous imprimons.

Sont prévus : une salle multi-activités sportives, une salle multi-activités socio-éducatives, une école de danse et de musique ainsi que des bureaux

Expos d'arts plastiques à la Maison des Comoni



La première exposition de l'année, "YOSHE", sera consacrée à **Jean-Michel Fidanza**, photographe et professeur aux Beaux-Arts de Toulon, qui présentera un travail sur la transparence, le reflet et le corps. Vernissage le mardi 19 janvier à 19h. Exposition du 20 janvier au 19 février. (photo ci-contre)

Du 17 mars au 27 avril : "Le secret de l'eau", une belle exposition de peinture et installation de **Paule Daran** sur le thème de l'eau en relation directe avec le village du Revest. Vernissage le mardi 16 mars à 19h.

Du 4 mai au 6 juin : Exposition de **Yves Jolivet**.

A partir de ces expositions, des ateliers arts plastiques seront mis en place à l'école primaire avec la participation de Marie-France Lejeune, plasticienne varoise. Les travaux réalisés par les élèves seront exposés en juin. Ces ateliers sont rendus possibles grâce au soutien de la D.R.A.C. et du Conseil Général.

La prochaine Biennale de peinture aura lieu à la Maison des Comoni pendant tout l'été. Elle sera consacrée à l'œuvre de Jean Sardi, peintre et enfant du Revest.

Au préalable mais en parallèle avec la Biennale, un concours de peinture destiné à encourager les jeunes artistes-peintres non-professionnels sera organisé en juin. Les œuvres retenues seront aussi exposées pendant l'été. Le règlement du concours sera établi en début d'année. Se renseigner à la Maison des Comoni.



Photo : Jean-Michel Fidanza

Théâtre au Comoni



Les auteurs contemporains sont à l'affiche en ce premier semestre 99 grâce à des compagnies locales, régionales et nationales présentées par Les 4 Saisons du Revest. Au programme : "Fin de partie" de Samuel Beckett, "La Forêt" d'Ostrovski, "Soir bleu, soir rose" de Perrine Griselin, "Pour Louis de Funès" de Valère Novarina, "Jacketts" d'Edward Bond, "Arturo Ui" de Bertold Brecht, "Harold et Maud" de Carol Higgins, "Isabelle et les trois caravelles" de Dario Fo. Ces spectacles ne sont parfois joués qu'un seul soir à 21h : programmes détaillés, renseignements et réservations à la Maison des Comoni.

Deux expos pour les enfants à la bibliothèque

L'une sur les sorcières de mi-janvier à mi-février, l'autre sur le thème de l'ours se tiendra en mars/avril.

Une expo sur le "polar" étranger est prévue de mi-mai à mi-juin.

Couleurs Revestoises

Les peintres amateurs de la région ont organisé un concours et une exposition de peinture du 25 décembre 1998 au 10 janvier 1999.

Leurs toiles seront présentées dans le hall des Comoni, dans l'église et dans la salle Réminiscence

► **Le couple Fischer à l'honneur dans la revue "Art et Décoration"** Wayne "d'origine américaine réalise des sculptures en porcelaine émaillée, matière transparente, charnelle ou finement craquelée, comme une peau" et Anne "fabrique de la poterie à effet de taches ou d'écaillés au rendu naturel".

Tél. 04 94 90 94 87.

► **Les berges du Barrage** ont bénéficié d'un grand nettoyage grâce à l'inter-



vention de l'association Aladin, affiliée à la F.O.L. dans le cadre de l'insertion des jeunes. En un peu moins de trois jours, les Aladin ont rempli cet automne une centaine de sacs de détritres et d'objets divers abandonnés négligemment par des individus peu scrupuleux de notre environnement.

► **La Bourse des monnaies** qui a été supprimée l'an dernier pour des rai-



sons techniques, se tiendra Salle Pétrarque le 24 janvier de 9h à 18h. C'est un lieu d'échange, d'achat et de vente pour numismates avertis ou amateurs du Var et d'ailleurs. L'entrée est libre et gratuite.

► **Des cours de bridge** assurés par François Verneret sont organisés au Foyer des Anciens le jeudi après-midi pour les joueurs confirmés et le lundi de 18h à 19h45 pour les débutants. Pour dix cours, il vous en coûtera

430F. Un tournoi est prévu tous les premiers jeudis du mois. Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme.

► **La Foire aux plants** qui enjôle toujours notre village se tiendra comme d'habitude le troisième dimanche d'avril (le 18). Parlez-en autour de vous, préparez vos parcelles, réservez vos achats et venez nombreux !

► **Le vide-grenier** organisé par l'Office de Tourisme est réservé aux Revestois moyennant une inscription avec une participation financière symbolique. Il aura lieu le dimanche et le lundi de Pentecôte (23 et 24 mai) en même temps que la Fête traditionnelle dont le thème de cette année sera vraisemblablement La Camargue avec de belles surprises en perspective.

► **La boulangerie-pâtisserie de la place Meiffret** a changé de propriétaire en septembre. LA MI DO RÉ est ouvert tous les jours sauf le lundi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h. En plus d'une grande variété de pains, des commandes personnalisées peuvent être prises et confirmées 48h à l'avance pour tout type de réceptions (anniversaire, mariages etc.). Tél. 04 94 98 93 07.

► **Reprise de terrains dans le cimetière communal** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (chapitre "Cimetière et opérations funéraires") et suite à la délibération du Conseil municipal du 7 septembre 1998, il a été décidé de la relève systématique de toutes les sépultures en terrain commun dont le délai de rotation est arrivé à expiration. Les terrains repris par la commune concernent les carrés A et B. Le texte intégral de l'arrêté municipal est affiché à la mairie et au cimetière. Pour tout renseignement

complémentaire, s'adresser au Service du cimetière.

► **Tri sélectif** Les trois sites de collecte par apport volontaire ont été habillés pour mieux s'intégrer dans le paysage. Les fêtes de fin d'année sont génératrices de beaucoup de papiers et cartons d'emballage. Si tout ne peut pas entrer dans la poubelle bleue, penser à utiliser les points d'apport volontaire : parking Jean-Moulin ou ceux situés devant les courts de tennis et au hameau de Dardennes. Il est bon de noter que la quantité collectée au Revest, de janvier à juillet 1998, est supérieure aux prévisions et dépasse nettement le résultat des autres communes de l'aire toulonnaise :

les chiffres communiqués par le SITTOMAT font état pour cette période et par habitant de 2,7kg de plastiques (prévision 2,4kg), de 22kg de verre (prévision 18kg) et de 30kg de papier/carton (prévision 21kg).

► **Allez-y en bus !** La ligne 50 "Appel Bus" dessert désormais le village par la route du Barrage et La Ripelle sur simple appel téléphonique. Un plan du parcours et des arrêts est disponible auprès de la RMTT ou à la mairie. Pour tout renseignement appeler Allo Bus RMTT au 04 94 03 87 03.

► **Régis Durand**, jeune conseiller municipal et jeune avocat a obtenu un prix spécial au concours de plaidoirie des avocats stagiaires dont le thème retenu en 1998 était "l'indépendance de la justice et de la presse". Cette distinction lui a été accordée en présence du bâtonnier du barreau de Toulon et de nombreuses personnalités judiciaires de la région PACA. Toutes nos félicitations !



D.R.

Budget total de la commune en 1998

25 281 148,14F

3 889 407 Euros !

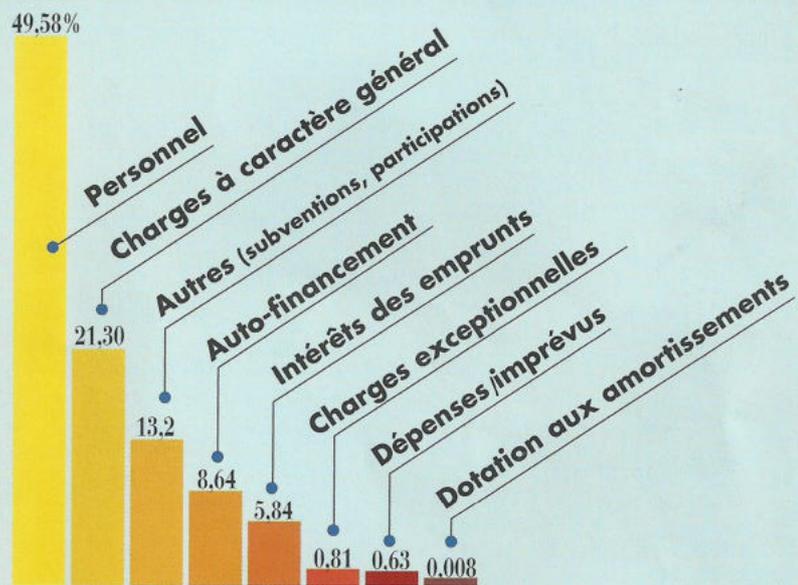
Comme chaque année à la même époque, voici une présentation du budget total de la commune qui regroupe le budget primitif voté au printemps et le budget complémentaire voté en octobre 1998. La part consacrée au fonctionnement a représenté 62,23% (15 733 658,87F) et la part destinée aux investissements 37,77% (9 547 489,27F), ce qui fait un total de 25 281 148,14F, soit près d'un million de francs de moins qu'en 1997 (- 970 852F exactement).

FUNCTIONNEMENT : 15 733 658,87F (62,23%)

Rappelons que le budget afférent au personnel représente toujours près de la moitié de ce montant.

Quant à l'auto-financement, il a été augmenté de 1,21% par rapport à l'année précédente.

A noter enfin la diminution des intérêts d'emprunts qui passent de 6,44% en 1997 à 5,84% en 1998.

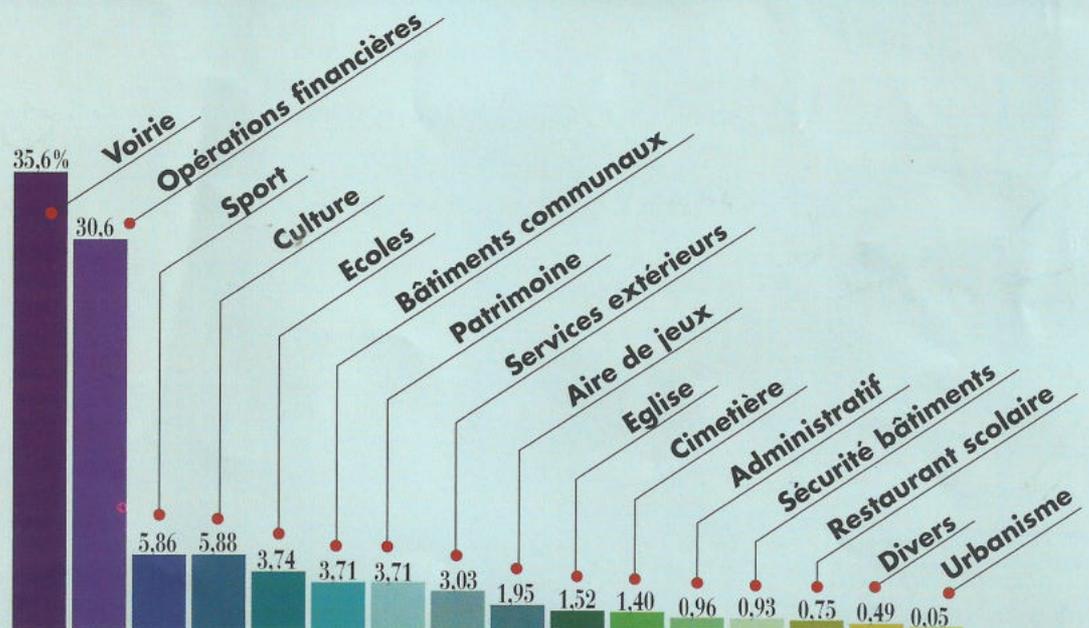


Secteurs donnés en pourcentages

INVESTISSEMENT : 9 547 489,27F (37,77%)

En 1998, l'effort a porté en priorité sur la voirie (chemin du Château-d'Eau, de la Salvatte, etc.).

La priorité sera donnée en 1999 au lieu d'accueil pour les jeunes.



le REVEST

Janvier/Juin 1999

LES RENDEZ-VOUS

Janvier

- **Jusqu'au 3** : Exposition de deux designers Stephan/Bruetschy, aux Comoni.
- **Le 6 à 19h15** : Agora "Identité, tolérance et intolérance" animé par Joël Poulain, aux Comoni.
- **Jusqu'au 10** : Exposition de peinture organisée par Couleurs Revestaises, dans le hall des Comoni, dans l'église et salle Réminiscence.
- **Le 9 à 18h** : Concert donné par l'Ensemble de cuivres des équipages de la Flotte à l'église Saint-Christophe.
- **Le 12 à 19h** : Spectacle jeune public (3 à 9 ans) "Paquita, la fée rousse à lunettes" par la Compagnie Le Tintamarre (Paris), aux Comoni.
- **Les 15 et 16 à 21h** : Théâtre "Fin de partie" de Samuel Beckett par la Compagnie Pierre Chabert (Paris), aux Comoni.
- **A partir du 20** : Exposition "Yoshé", photographies de Jean-Michel Fidanza, aux Comoni.
- **Le 24 toute la journée** : Bourse des monnaies, salle Pétrarque.
- **Le 26 à 21h** : Concert "La psy qui chante", avec le Dr. Lacombe-Mestras, aux Comoni.
- **Les 29 et 30 à 20h** : Théâtre "Crime et châtiment" de Dostoïevski par l'Equipe de création théâtrale (Grenoble), aux Comoni.
- **Le 30** : Repas des anciens au Foyer, suivi d'un bal.

Février

- **Jusqu'au 21** : Exposition "Yoshé", photographies de Jean-Michel Fidanza, aux Comoni.
- **Le 3 à 19h15** : Agora "Quel savoir commun enseigner aujourd'hui ?" animé par Philippe Granarolo, aux Comoni.
- **A partir du 23** : Exposition sur l'Edit de Nantes, aux Comoni.
- **Les 25, 26 et 27 à 21h** : Théâtre "La Forêt" d'Ostrovski par la Compagnie L'Insolite traversée (Toulon), aux Comoni.
- **Le 27** : Repas des anciens au Foyer, suivi d'un bal.

Mars

- **Le 3 à 19h15** : Théâtre/Agora "Le procès de Socrate" par L'Insolite traversée animé par J.-C. Grosse, aux Comoni.
- **A partir du 17** : Exposition "Le secret de l'eau", œuvres sur papier et installation de Paule Daran, aux Comoni.
- **Le 12 à 21h** : Théâtre "Pour Louis de Funès" de Valère Novarina par Pierre Ascaride (Paris), aux Comoni.
- **Le 20 à 21h** : Concert Harmonie Décugis, aux Comoni.
- **Le 23 à 19h** : Spectacle jeune public (5 à 10 ans) "Le Blues des poubelles" d'Agnès Pétreau par la Compagnie Senna'ga (Avignon), aux Comoni.
- **Le 26 à 21h** : Théâtre "Jacketts" d'Edward Bond

par la Compagnie In Pulverem revertis (Aix), aux Comoni.

• **Le 27** : Repas des anciens au Foyer, suivi d'un bal.

• **Le 31 à 19h15** : Agora "Musique et pulsion de mort" animé par Paul Mathis, aux Comoni.

Avril

- **Jusqu'au 25** : Exposition "Le secret de l'eau", œuvres sur papier et installation de Paule Daran, aux Comoni.
- **Les 20, 21, 22, 23 et 24 à 21h** : Création théâtrale "Soir bleu, soir rose" de Perrine Griselin par la Compagnie La Poudrière (Lyon), aux Comoni.
- **Le 18** : Foire aux plants toute la journée ; Forum des associations. Course de côte à motos - Championnat National : rendez-vous 8h00 au stade de la Colline.
- **Le 24** : Repas des anciens au Foyer, suivi d'un bal.
- **Le 24 à 20h30** : Soirée irlandaise organisée à l'église Saint-Christophe.
- **Les 26, 27, 28, 29 et 30 à 21h** : Théâtre par la Compagnie du littoral (Toulon), aux Comoni.
- **Le 28 à 20h30** : Concert avec Gianada à l'église Saint-Christophe.

Mai

- **Les 1er et 2 à 21h** : Théâtre par la Compagnie du littoral (Toulon), aux Comoni.
- **A partir du 4** : Exposition Yves Jolivet, aux Comoni.
- **Le 8** : Course pédestre "Le grand balcon".
- **Le 9** : Fête des sentiers, Concours des balcons fleuris et Anchoïade organisés par l'Office de tourisme.
- **Le 16** : Projection vidéo organisée par les Amis de Jules Verne, aux Comoni.
- **Les 23 et 24** : Fête traditionnelle ; exposition et concours floral à l'église Saint-Christophe, Videgrenier organisé dans le village par l'Office de tourisme et salon des antiquaires aux Comoni.
- **Le 28 à 21h** : Théâtre "Arturo Ui" de Bertold Brecht par L'Equipage (Marseille), à la Maison des Comoni.
- **Le 29 à 21h** : Comédie musicale "Les Saints des derniers jours" présentée par les amis de Saint-Christophe, aux Comoni.
- **Le 29** : Repas des anciens au Foyer, suivi d'un bal.

Juin

- **Jusqu'au 6** : Exposition Yves Jolivet, aux Comoni
- **Le 1er à 21h** : Théâtre "Harold et Maud" de Carol Higgins par La Gargouille (Toulon), aux Comoni.
- **Le 4 à 21h** : Théâtre "Isabelle et les trois caravelles" de Dario Fo par Les Lendemain d'hier (Pierrefeu), aux Comoni.
- **Le 12** : Kermesse de l'école primaire, aux Comoni.
- **Du 15 au 30** : Exposition ateliers d'arts plastiques des écoles du Revest, aux Comoni.
- **Le 26** : Grand Aioli organisé par l'Office de tourisme.